



ÉDITO : L'association PEEP de la cité scolaire Albert Camus lance son premier journal, de parents à parents. Celui-ci a pour vocation de vous faire partager nos expériences et informations. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer.

Les nouveautés au collège et lycée seront nombreuses à la rentrée 2010...

En plus de la mise œuvre de la « **nouvelle seconde** », des nouvelles options et « filière » ouvriront en septembre dans notre établissement. La cité scolaire développe ses atouts « linguistiques ». À la rentrée prochaine, une **section européenne italienne** ouvrira. Elle accueillera les élèves du collège des classes de quatrième souhaitant s'investir dans l'apprentissage de cette langue et de sa civilisation, ainsi que les élèves de seconde ayant suivi les cours d'italien en langue vivante 2.

Le lycée Albert Camus offrira également à la rentrée 2010 la possibilité de préparer un double baccalauréat « Espagnol et Français » : le **BACHIBAC**. Ce diplôme donne accès directement à l'enseignement supérieur espagnol. L'option latin, disparue il y a quelques années au lycée, faute d'élèves, sera de nouveau proposée aux lycéens. Les élèves de seconde plus attirés par les sciences, pourront suivre un nouvel enseignement facultatif, « Mathématiques et Applications ».

En cette période de fin d'année, la PEEP rappelle aux familles (classe de 6^{ème}, 4^{ème} et seconde) qui souhaitent faire appel de la décision d'orientation du conseil de classe, qu'elle tient à leur disposition les noms des représentants de parents d'élèves présents à ces commissions. Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Merci à Sandra, Corinne et Juliette qui nous ont aidées dans la rédaction de ce premier numéro.

Cordialement,

Pour l'équipe PEEP CAMUS Valérie MARTY Présidente, Laurence KRATZER Vice-Présidente

Viescolaire.net

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir ce nouveau moyen de communication entre le collège et les familles. Ce site vous permet de consulter les notes, absences et devoirs de vos enfants.

Témoignage : Sandra, parent Peep, nous fait part de son expérience en tant de jury de stage.

Les stages en entreprises des classes de 3^{ème} ont lieu chaque année pendant le 1^{er} trimestre, en novembre / décembre. Chaque élève doit trouver par lui-même un partenaire qui accepte de l'accueillir pendant une semaine. Ce stage est obligatoire et les notes sont prises en compte pour le brevet. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire où l'élève explique et relate son expérience. Les élèves sont ensuite convoqués pour l'oral devant un jury composé en général de 2 professeurs du collège et un parent d'élèves, membre d'une association. Pour la première fois de sa scolarité, chaque élève doit présenter et défendre son expérience. Cet oral donne lieu à la délivrance de deux notes : une pour l'écrit (rédaction, documents en annexe, présentation, orthographe ...) et une pour l'oral (expression orale, aisance, pertinence des réponses aux questions du jury...).

Mon expérience en tant que jury de stage a été très enrichissante. Les échanges avec les professeurs sont très complémentaires et constructifs. Je pense que les élèves apprécient qu'il y ait une personne étrangère au corps enseignant. Au final, la notation des parents et des professeurs se rejoignent le plus souvent. Nous lançons donc un appel à ceux qui souhaiteraient vivre cette expérience pour la prochaine session.

Voyage à Strasbourg pour les élèves élues au Conseil d'Administration du collège

Ce voyage a eu lieu le mercredi 19 mai dernier. Etaient présents : Mme Le Tyran et Mr Rochard coté administration et Juliette K, Juliette L, Elisabeth, Réjane et Julia coté élèves.

Récit de cette journée par Juliette K : arrivée à 9h45 à Strasbourg après 2h15 de TGV. Après un contrôle de sécurité (nos affaires ont été vérifiées au rayon X) nous avons visité le Parlement et avons assisté dans l'hémicycle aux débats des différents députés. Les interprètes des 27 pays concernés traduisent simultanément le dialogue. Nous avons écouté les traductions à l'aide de casques, c'était très impressionnant. Mr Philippe Juvin, Maire de La Garenne-Colombes et député européen nous a reçu (avec un autre groupe) et nous a expliqué son rôle au sein du parlement. Après le déjeuner à la cafétéria du parlement, nous avons fait par une heure de shopping souvenir à travers la ville, et nous avons pris le Tramway pour retourner à la gare. Nous sommes revenus à Paris vers 19h. Cette journée fût passionnante et nous remercions Madame Le Tyran et Monsieur Rochard pour cette belle expérience.

Point sur la violence scolaire

En février 2010 au lycée Guillaume Apollinaire de THIAIS (94), un élève de première en cours d'éducation physique est agressé par six jeunes. Coups de poing au ventre et oreille tailladée au cutter : récit d'une violence. Les médias se font l'écho de ces violences qui se déroulent à l'intérieur de l'institution ou à ses abords, les plus proches. Ces violences sont insupportables pour l'opinion publique et pour les parents d'élèves. La violence scolaire apparaît à 74 % comme la première inquiétude des parents. Perçue comme une fatalité, la violence au sein d'un établissement est la principale motivation de demande de dérogation des parents. Et pourtant les chiffres fournis par SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité Scolaire) montrent une baisse des incidents graves (10,5 incidents graves signalés pour 1 000 élèves du secondaire en 2009 contre 11,6 en 2008).

Est-ce un phénomène nouveau ?

Dans un article, Vincent TROGER, nous rappelle que « la violence, à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions scolaires, est une donnée permanente de l'histoire de la jeunesse à travers les âges. » La violence scolaire n'a donc rien de nouveau.

En France, les violences graves (vols, racket, agressions armées, viols..) sont en baisse, mais, elles sont hélas plus dramatiques. Le nombre d'élèves victimes de racket est passé de 9 % en 1995 à 6% en 2003, mais les agressions sont plus violentes.

Les collèges et les lycées professionnels, sont plus touchés par ces phénomènes que les écoles primaires, les lycées généraux et technologiques. Néanmoins loin d'être une fatalité, la violence est moins coutumière dans les établissements où les équipes éducatives sont solidaires et bienveillantes, et où le lien avec les parents existe.

Actuellement dans les établissements, on remarque une violence plus « larvée » et régulière mais tout aussi insupportable : ce que tout le monde nomme « les incivilités ». Cela nous apparaît en tant qu'adultes, inacceptable car l'apprentissage doit se faire dans la sérénité et le respect.

Toutes les causes de ces violences sont complexes et multiples. Elles appellent donc des réponses graduées et cohérentes de la part de la communauté éducative et plus généralement de la société. L'éducation nationale ne peut à elle seule, les résoudre. « Les réponses doivent impliquer les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. » Les liens qui se tissent entre l'école et les parents, la confiance réciproque qui peut s'établir, en sont des remparts.

Les associations de parents d'élèves et leur travail auprès des familles aident à la compréhension et facilitent le dialogue en désamorçant les conflits. Elles sont donc là pour vous aider, tout comme l'équipe éducative et les conseillères principales d'éducation qui sont à votre écoute.

Les représentants Peep Camus remercient toute l'équipe de l'établissement pour le travail effectué au quotidien tant dans la gestion des conflits que dans la prévention.

Petit résumé de la conférence sur la maltraitance qui a eu lieu le 8 mars au sein de notre établissement et qui était animée par l'association *Enfant Bleu**

Les établissements scolaires sont des « micros sociétés » qui ne sont pas épargnés par des situations de violence à des degrés diverses. En tant qu'adultes et parents responsables de nos enfants nous devons nous sentir investis et concernés par ce que vivent nos enfants petits et grands.

La violence a plusieurs facettes (physiques, sexuelles, psychologiques.....) et provoque des traumatismes qui peuvent entraîner chez la victime la mise en place des mécanismes de défense et donc avoir des répercussions sur sa personnalité et son comportement.

Par ce fait soyez vigilants si votre enfant change dans son rapport à lui-même et aux autres, à sa scolarité, à la nourriture, à son corps, à sa sexualité, à son sommeil ... **Il ne faut pas rester isolé.**

Les partenaires, les professionnels peuvent apporter un soutien, une écoute et une guidance aussi bien aux enfants qu'aux parents, n'hésitez pas à les contacter.

Numéros de téléphone utiles, gratuits et anonymes 7 jours sur 7 :

→ Le **119** : numéro affiché dans les établissements scolaires,

→ écoute **ENFANCE HAUTS DE SEINE** Téléphone : **0800.00.92.92**

*L'Enfant Bleu 397ter rue de Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.56.56.62.62



PEEP CAMUS 2 rue des acacias 92270 BOIS COLOMBES

Site internet : www.peepcamus.com

Vos contacts : Valérie Marty 06 74 55 38 76 peep-ad92@wanadoo.fr

Laurence Kratzer 06 03 13 17 25 lkratzer@peepcamus.com